Mougins autrement

LISTE DE GAUCHE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

le journal des élus

Numéro 04.....Mai 2013

Editorial

Mougins autrement,
une opposition constructive.

Depuis cinq ans que nous sommes élus au Conseil Municipal de Mougins, nous veillons à maintenir le rôle fondamentalement démocratique de cette instance.

Le Conseil Municipal est un lieu de débat, de confrontation d'idées, dans le seul but de servir l'intérêt général des Mouginois. C'est pourquoi nous tenons, à chaque délibération, à exprimer clairement notre opinion solidement argumentée. Lorsque nous nous opposons à un projet, nous proposons des alternatives afin que chaque conseiller municipal puisse voter en connaissance de cause.

Nous éditons ce journal pour vous faire part de notre avis sur les sujets les plus importants que le Conseil Municipal a traité au cours des douze derniers mois. Vous constaterez notre volonté d'être une opposition constructive. Bien évidemment, nous ne pouvons pas reproduire ici l'ensemble de nos interventions mais vous les trouverez sur notre blog Mougins autrement.

Ce travail au service de l'intérêt général des Mouginois n'est pas rémunéré. Ni la préparation, ni la présence au Conseil, ni la participation aux commissions, ni nos déplacements au service de notre fonction, ni nos moyens d'expression ne sont indemnisés.

Nos colistiers de la liste « Mougins autrement, liste de gauche, écologiste et citoyenne », ainsi que l'association Ensemble, Vivre Mougins nous aident dans cette tâche et nous tenons à les en remercier.

Lors des séances du Conseil municipal, nous sommes écoutés mais pas souvent entendus.Toutefois, la majorité municipale est attentive à nos interventions. Elle sait que nous alerterons les Mouginois au cas où une décision n'irait pas dans le sens de l'intérêt général.

Pierre Desriaux, Paul De Coninck et Véronique Ronot-Desnoix

Regroupement des communes, pour le meilleur ou pour le pire ?

En 2011, le préfet a voulu regrouper les 28 communes de l'ouest des Alpes Maritimes du littoral à la montagne. Nous avons combattu ce projet qui a finalement avorté. Nous avions réclamé un vrai débat et une concertation populaire qui n'a jamais eu lieu.

Aujourd'hui, on nous propose l'intercommunalité entre les cinq communes du bassin cannois (Pays de Lérins). Nous avons voté favorablement à sa constitution avec les réserves qui s'imposent sur sa gouvernance et sur le manque de concertation avec la population.

Cette nouvelle intercommunalité peut permettre de porter des projets positifs, comme une gestion au profit des habitants pour améliorer la politique du logement social, de l'emploi, des transports publics, des déchets et de l'environnement.

Par contre, la gestion de l'intercommunalité par la droite sera synonyme d'austérité et de rigueur pour le service aux administrés. Sa politique visera la promotion de l'image et du prestige du Pays plutôt que la solidarité entre les communes et les citoyens ; elle abandonnera les services publics aux sociétés privées ; elle aura un système de prise de décision éloigné des communes et des élus municipaux.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes abstenus sur lle pacte de gouvernance proposé par les maires.

S.C.O.T Ouest : coup d'arrêt !

L'élaboration du Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire situé entre Cannes et St Auban, un travail de fond mené depuis plusieurs années, a été bloqué en septembre 2012 au moment du vote du D.O.O. (Document d'Orientations et d'Objectifs).

Messieurs Leroy et Galy ont estimé que le résultat des travaux ne leur convenait pas. M Leroy traite ce résultat de kolkhose soviétique et M Galy réclame un échangeur .autoroutier aux Bréguières. Rappelons que ce S.C.O.T. Ouest est un S.C.O.T. exemplaire Grenelle de l'environnement. Manifestement, il doit gêner les appétits de bétonnage de certains élus. La perspective d'une nouvelle intercommunalité à l'ouest donne des idées aux élus de droite.

Soyons vigilants.

Contacts :

Pour nous contacter, nous rencontrer ou échanger sur tel ou tel dossier, vous pouvez nous joindre :

Pierre Desriaux : 04 93 45 60 64
Paul De Coninck : 06 86 86 51 01
Véronique Ronot-Desnoix : 06 33 06 16 56

Des légumes bio et locaux à Mougins ?

La chaîne « Grand Frais » envisage d'installer un magasin sur l'avenue St Martin, au quartier du Vicaire.

En face, des terres agricoles sont en exploitation mais condamnées à disparaître si nous laissons Monsieur le Maire appliquer le P.L.U.

Nous estimons que ce serait formidable si le magasin Grand Frais vendait des légumes frais d'en face mais, pour cela, il faudra arrêter le bétonnage des terres agricoles.

La transition énergétique à Mougins ?

La ville de Mougins s'engage avec la Région dans une démarche « Agir pour l'énergie ». Le grand débat national sur la transition énergétique est en cours, Mougins doit y participer.

Nous proposons des actions concrètes sur le sol Mouginois: Production d'énergies renouvelables locales, isolation thermique de tous les bâtiments municipaux et des logements sociaux et incitation des particuliers et des entreprises à isoler les habitations et les bâtiments professionnels. Il faut également mettre en place un plan de déplacements avec promotion des transports collectifs et des modes doux, modifier le plan d'urbanisme pour densifier les centres et abandonner l'étalement urbain, sauvegarder les terres agricoles et les zones naturelles…

Place des Patriotes : La facture s'alourdit.

Le coût de l'aménagement de la place des Patriotes, déjà très élevé au départ, vient de connaître une augmentation importante, notamment à cause de l'ascenseur entre le parking en contrebas et la place. De 1 670 000 € au départ, la dépense est maintenant évaluée à 2 millions d'euros.

Nous avions mis en garde Monsieur le Maire à ce sujet, sans être entendus.

Cœur de ville.

Ce grand projet nous tient à cœur car il doit donner une âme à notre ville !

Nous avons travaillé sur ce projet tout d'abord pendant la phase de concertation officielle au mois d'avril 2012 en présentant un dossier complet avec nos analyses et propositions.

Ensuite, nous avons organisé une réunion de travail avec la participation d'un urbaniste de renom qui nous a livré l'approche d'un professionnel et une série d'explications très instructives sur la méthode de travail et la conduite de l'opération.

Nous souhaitons contribuer à la bonne réussite de ce projet en faisant en sorte que la maitrise publique par la commune soit le gage d'une réalisation au service de la population.
A ce jour, côté mairie, c'est le calme plat, silence radio, rien de neuf, opération toujours en attente.

Bréguières : atteinte aux espaces boisés classés.

Nous avons dénoncé, en novembre 2012, la suppression de près de 11000 m2 d'espaces boisés classés par une entreprise de concassage aux Bréguières.

Monsieur le Maire aurait déposé plainte auprès du Procureur de la République. A ce jour, aucune suite n'a été donnée.
Au passage, il convient de signaler que la majorité des installations des Bréguières est en infraction au regard des règles d'urbanisme.

En consultant le dernier « Indispensable », guide des commerçants de Mougins, nous avons retrouvé une publicité de cette entreprise. Elle vante ses actions en matière de recyclage de déchets, notamment pour la réalisation du parking de l'Ecoparc. Aurait-elle recyclé les 11000 m2 d'espaces boisés classés ?

Nous espérons que Monsieur le Maire sera ferme dans son action juridique pour faire respecter la loi.

Vous pouvez également suivre nos dossiers et reflexions sur le site de l'association Ensemble, vivre Mougins.
www.ensemblevivremougins.com

La taxe des ordures ménagères trop élevée.

Nous avons dénoncé, lors du vote du budget 2013, la taxe des ordures ménagères qui, depuis plusieurs années, rapporte plus que la dépense réelle de l'enlèvement et du traitement de ces mêmes ordures.

Les recettes s'élèvent à plus de 5 millions d'euros alors que la dépense est d'environ 4 millions d'euros.

Cette situation a été dénoncée par la Cour des Comptes dans d'autres communes. Nous demandons la baisse de la taxe, actuellement de 12 %, à 10 %.

Parallèlement, nous demandons une action volontariste pour réduire le volume des déchets non recyclés par une campagne de promotion du tri en général, du compostage à domicile ainsi que la collecte au porte à porte du papier et du verre, en plus des emballages.

Pour une gestion publique de l'eau et de l'assainissement.

Tout au long de son cycle, l'eau est un bien précieux pour l'homme.

D'abord l'eau potable pour la consommation et ensuite son traitement par les systèmes d'assainissement.
L'eau est un bien public et nous estimons que sa gestion doit être publique. Ce n'est pas le cas à Mougins où déjà la gestion de l'eau potable est déléguée à la société Lyonnaise des Eaux. La gestion du réseau d'assainissement et le service d'assainissement non collectif (fosses septiques) viennent d'être délégués à la même entreprise.

Nous estimons que ces services peuvent être réalisés en régie municipale, ce qui a motivé notre opposition à la délégation de ce service public à une société privée.

Intox sur la non augmentation des impôts.

Le Maire se plaît à dire qu'il n'augmente pas les taux d'imposition à Mougins depuis plusieurs années. Vous pourriez croire que les impôts n'augmentent pas et pourtant ils augmentent ! Par le biais de l'augmentation des bases locatives, iimposées par les services fiscaux appliquant la loi de finance (1,8% cette année), vos impôts locaux vont augmenter pour la part communale, à laquelle s'ajouteront les autres impositions.

Pour le budget communal, il convient d'ajouter également l'augmentation de l'assiette ce qui permet de prévoir des recettes en augmentation de 5,64 % pour les contributions directes (23,5 M€ représentant en moyenne 1220€ par habitant).

Pour la sécurité, le passage à niveau n°5 doit être dénivelé.

Le PN5 situé à l'intersection de l'avenue St. Martin et de la ligne TER Cannes Grasse représente un réel danger en cas de disfonctionnement accidentel.

Lors d'un précédent conseil municipal, le Maire nous a expliqué que Réseau Ferré de France ne tient pas compte des volontés locales et souhaite réévaluer l'opération avec une participation de 250 000 € pour Mougins. En conséquence, Mougins propose de sursoir à l'opération.

Nous estimons qu'il n'est pas opportun de remettre en cause la ligne TER Cannes Grasse qui est un des moyens de transports collectifs nécessaire et indispensable pour les développements à venir. Par ailleurs, la sécurité de ce passage à niveau ne pourra être garantie que par des travaux de dénivellation de la route et du rail. La participation demandée est supportable par la commune et il nous paraît impératif de ne pas bloquer cette opération, sauf à mettre en cause l'amélioration de la ligne pour plusieurs années.

Nous pensons qu'il est urgent de reprendre les négociations avec RFF pour aboutir rapidement car la sécurité est en jeu.

Les articles, la maquette, l'édition, la distribution du journal sont réalisés par des bénévoles et des militants.

Le bilan de l'office du tourisme.

Pour son fonctionnement, l'Office du Tourisme (E.P.I.C.) bénéficie du reversement de la taxe additionnelle et d'une subvention municipale ; l'ensemble représente plus d'un million d'euros !

Traditionnellement, nous votons contre ces dotations budgetaires pour manifester notre opposition à la politique du tourisme pratiquée à travers l'E.P.I.C. Office du Tourisme qui met en avant, la promotion de la commune par des manifestations de prestige comme le Pro AM de golf, le Festival International de la Gastronomie…

Notre position ne manque pas d'excéder certains élus de la majorité. Nous demandons une nouvelle fois la présentation du bilan de gestion et des comptes de l'Office du Tourisme comme cela se fait pour d'autres organismes bénéficiant ,d'une participation de la ville mais notre demande est renvoyée à la consultation des délibérations de l'E.P.I.C. faisant l'objet d'un affichage réglementaire.

L'importance du montant mériterait un compte rendu d'utilisation public à présenter au conseil municipal sous forme d'un rapport d'activité et d'un bilan financier.

CCAS, être solidaire de tous !

La destination première des actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) doit être la SOLIDARITE envers ceux qui sont en situation de fragilité ainsi que la petite enfance, les crèches et les haltes garderies.

La solidarité peut concerner les personnes âgées quand elles sont en situation de dépendance. A Mougins les actions qui les concernent sont importantes et c'est bien normal. Pour autant, nous ne devons pas oublier les difficultés que rencontrent les jeunes. A l'occasion de notre participation à la commission des Affaires Sociales, il n'a jamais été évoqué d'actions envers la jeunesse, alors qu'il serait nécessaire de s'occuper de leurs problèmes sociaux, leurs difficultés à se loger ou à trouver un travail.

C'est dommage car ils sont notre avenir au même titre que les tout petits envers lesquels des actions sont menées.

Le fait qu'une épicerie sociale ait été ouverte est certainement une bonne chose, mais nous aimerions savoir quel en est le coût et combien de familles en sont bénéficiaires. Il nous semble que le C.C.A.S. devrait recenser régulièrement les Mouginois en situation de fragilité sociale pour pouvoir répondre à leurs besoins plutôt que d'attendre qu'ils viennent frapper à leur porte.

Gens du voyage : tout reste à faire.

La législation impose aux collectivités la réalisation d'une aire d'accueil dans chaque grande commune et de plusieurs aires de grand passage au niveau du département.

La Mairie estime avoir fait le nécessaire en ouvrant une aire d'accueil aux Bréguières en coopération avec Vallauris. Pourtant, tous les ans, les gens du voyage passent par les Alpes Maritimes et s'installent où ils peuvent au grand dam des riverains parfois Mouginois. Plutôt que d'écouter les médias qui se complaisent à parler des Roms qui nous envahissent, posons les vrais problèmes celui du refus des discriminations et aussi la réalisation des équipements nécessaires.

Les aires de grand passage prévues au schéma départemental d'accueil des gens du voyage n'ont pas été réalisées alors, comme le dit M de Montgolfier, magistrat : « Doit-on poursuivre des gens qui s'installent quand d'autres n'ont pas rempli leurs obligations d'accueil ? ».

Dans ce domaine, ne brandissons pas la peur et l'angoisse mais exigeons que nos élus départementaux et locaux fassent leur travail pour accueillir ce groupe humain dans le respect qui leur est dû.

Un parking relais perdu à jamais.

Si nous voulons un jour résoudre les problèmes de circulation dans la commune, et notamment du côté du quartier St Basile, il faudra bien mettre en place un plan ambitieux de déplacements, en y intégrant les transports collectifs, le covoiturage et les modes doux. Le grand parking situé avenue Notre Dame de Vie, à côté du Moulin de Mougins, est idéalement placé pour servir de parking relais. La ville de Mougins vient de le vendre (pour y implanter un hôtel de luxe).

Encore une occasion manquée pour prouver sa volonté en matière de développement durable….

OUI au pôle culturel…
Au cœur du centre de vie.

Mougins a besoin d'une salle de spectacles-cinéma-salle polyvalente et d'une maison des associations dans son centre de vie à créer entre Tournamy et le Val.

Ces infrastructures sont indispensables pour faire battre le cœur de ville, pour faire vivre les commerces, pour favoriser les rencontres entre Mouginois, pour créer une identité Mouginoise.

C'est pourquoi nous nous opposons à la construction d'une salle de spectacles loin du centre de vie.

Retrouvez l'intégralité de nos interventions sur le blog de Mougins autrement :

http://mouginsautrement.over-blog.com